
CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU LUNDI 14 JANVIER 2008

1. Prière
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 14 janvier 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 3 décembre 2007, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 17 décembre 2007, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 17 décembre 2007, à dix-neuf heures trente (19h30) au lieu habituel des délibérations.
6. Résolution du conseil municipal pour approuver les comptes à payer du mois de décembre au montant de 52 709,66 \$.
7. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Charlevoix : Adoption du plan de mise en œuvre et l'acheminement des ressources, accompagnant le schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
8. Éco-centre- Acceptation de la proposition de localisation des points de service et demande d'aide financière à la MRC pour l'aménagement du site.
9. Demande de remboursement de taxes pour le 1188, rue Champlain propriété de monsieur Jean-François Côté et de madame Rachelle Simard au montant de 275,60 \$ pour l'année 2008.
10. Correspondances
11. Période de questions réservée au public.
12. Levée de l'assemblée